



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 21 janvier 2014
N° 870

L'INPI, au service de la Nouvelle France Industrielle et des PME innovantes

Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, a reçu aujourd'hui Agnès PAILLARD, Présidente du conseil d'administration de l'Institut National de la Propriété Industrielle depuis novembre dernier.

Arnaud MONTEBOURG a demandé à Agnès PAILLARD de mobiliser les forces de l'INPI au service de la Nouvelle France Industrielle. Le contrat d'objectifs et de performance signé entre l'Etat et l'INPI pour la période 2013-2016 met en effet l'accent sur l'accompagnement des petites et moyennes entreprises dans leur stratégie d'innovation et l'ancrage de l'institut dans les territoires : les chargés de mission de l'INPI en région devront réaliser en 2014 plus de 5000 visites de PME innovantes afin de les sensibiliser à l'importance de protéger leurs créations pour mieux les valoriser.

En outre, le Ministre a demandé à l'INPI, qui gère plus de 200 000 demandes de titres par an, dont 92 000 marques, 17 000 brevets, 81 000 dessins et modèles et 43 000 enveloppes Soleau, d'exploiter cette masse d'informations au service des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle pour analyser finement le positionnement technologique des leaders industriels français.

Enfin, Arnaud MONTEBOURG a demandé à l'INPI de continuer ses efforts de simplification et de dématérialisation des procédures au service des entreprises basées en France, et de continuer à s'impliquer fortement dans le lancement de la juridiction européenne des brevets dont le siège sera à Paris.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13 - sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE